

# #06

Lettre d'actualités du TENAQ  
Février 2025

Entente régionale des 13 Syndicats  
Départementaux d'Énergie



## ” EDITO

Les initiatives locales sont autant de sources d'inspiration pour nos syndicats et pour les générations futures. Si la Région Nouvelle Aquitaine est la plus vaste de France, elle offre des richesses incontestables pour construire une politique volontariste de transition écologique et économique pour notre territoire. Repenser nos modes de transport, favoriser la rénovation du patrimoine public, réinventer les modèles de consommation d'énergie font partie des impulsions que les syndicats d'énergie peuvent donner. Soyons acteurs de notre avenir énergétique, soyons exigeants dans les résultats attendus et soyons ouverts à toutes les mutations indispensables pour atteindre les objectifs de la Stratégie nationale bas carbone.

Bonne lecture,

**Jacques DESCHAMPS**

Président du Syndicat ENERGIES VIENNE  
Président du TENAQ

## Sources d'inspiration



### SOMMAIRE

#### RETOUR SUR //

- Le congrès de la FNCCR
- La conférence des Présidents

#### INITIATIVES & INNOVATIONS //

- La Maison de l'Énergie du Syndicat Énergies Haute-Vienne
- PMO-LANDES - Un modèle innovant pour l'autoconsommation collective dans les Landes
- Chaire RESET (Réseaux Electriques et Sociétés En Transitions)

#### MOBILITÉ DÉCARBONÉE //

- TÉMOB - Un réseau de stations BioGNV qui se développe en Nouvelle-Aquitaine !

#### SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE //

- La rénovation des bâtiments publics par le Syndicat ENERGIES VIENNE

## RETOUR SUR //

# Le congrès de la FNCCR juin 2024

C'est à Besançon que s'est déroulé le congrès de la FNCCR 2024 avec 1450 congressistes et 116 exposants.



Les travaux ont été nombreux autour des questions de raccordement de producteurs, de rénovation et de financement de l'éclairage public, de l'avenir des réseaux de gaz ainsi que d'une manière générale, les questions de financement des réseaux avec l'avenir du CAS-FACE.

Le congrès a également permis de lancer un nouveau label pour la FNCCR : le label Terres d'innovation auquel ont participé quelques syndicats d'énergie dont le Syndicat ENERGIES VIENNE.

Enfin, comme à l'accoutumée, le stand de l'entente TENAQ a accueilli beaucoup de monde, permettant d'échanger à la fois sur les enjeux de la transition énergétique de notre région mais aussi de partager expériences (et spécialités) avec les autres régions présentes. Une ambiance conviviale et studieuse, sous la chaleur du mois de juin à Besançon.

# La conférence des Présidents octobre 2024

**Les Présidents et Directeurs des 13 syndicats d'énergie qui composent le territoire d'énergie Nouvelle Aquitaine (TENAQ) se sont retrouvés à la conférence des Présidents organisée dans la Vienne les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2024.**

Au programme, une soirée de rencontre avec les représentants de l'ADEME et de la Région Nouvelle Aquitaine : Amandine Loeb - directrice de l'AREC (agence régionale énergie climat), Guillaume RIOU - vice-président du Conseil régional en charge de l'environnement, Sylvain Waserman - président de l'ADEME et Mathieu ANGLADE - directeur régional de l'ADEME.

Le lendemain, une matinée de travail portant sur les nombreux sujets d'actualité, tant réglementaires que liés aux partenariats en cours et aux relations entretenues avec les concessionnaires et gestionnaires de réseaux.

Une belle dynamique qui permet aux acteurs de la région Nouvelle Aquitaine de bénéficier d'une cohésion et d'une approche très engagée pour réussir la transition écologique et favoriser l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale bas carbone.

Lors de cette conférence des Présidents, il a été décidé de créer 2 groupes de travail portant sur :

- La rénovation du bâti public
- La stratégie et animation territoriale



## La Maison de l'Énergie du Syndicat Énergies Haute-Vienne



Inauguré en avril 2024, cet **espace pédagogique dédié à la transition énergétique et au changement climatique** a ouvert ses portes en septembre dernier. Il accueille essentiellement **le public scolaire de Haute-Vienne** à partir du CM1. C'est aussi un **espace de sensibilisation ouvert ponctuellement à d'autres publics** : notamment étudiants, élus, agents publics et privés spécialisés dans le développement durable.

**Plus de 1700 personnes sensibilisées dès la première année d'activité !**

Le Président du SEHV, Georges DARGENTOLLE, est fier de ce succès : « La demande est là, explique-t-il. En tant qu'acteur public actif de la transition énergétique locale, le SEHV a décidé de prendre part à la sensibilisation et à l'accompagnement des changements de mode de vie. Cela passe par la pédagogie : **faire comprendre les mécanismes et les enjeux de l'énergie et du Climat pour que les citoyens d'aujourd'hui et de demain puissent faire leurs choix en conscience et connaissance.** »

LA MAISON DE L'ÉNERGIE propose plusieurs activités et de multiples ressources pour sensibiliser et former son public : une **exposition permanente intitulée « L'énergie demain »**, un **espace d'exposition temporaire actuellement dédié au bâtiment** lui-même, construit en accord avec le discours pédagogique, et un **atelier scientifique** permettant d'apprendre en manipulant.



Dans un contexte de transition énergétique accélérée, une nouvelle étape est franchie sur le territoire des Landes avec la création de « **PMO-LANDES** », une association loi 1901 issue d'un partenariat entre le **SYDEC** (Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes) et la **SEML ENERLANDES**.

Son objectif ? Structurer et faciliter les opérations d'**autoconsommation collective** à l'échelle locale, en jouant le rôle de **Personne Morale Organisatrice (PMO)** unique pour les nombreux projets développés par les collectivités landaises.

## Faciliter l'autoconsommation collective

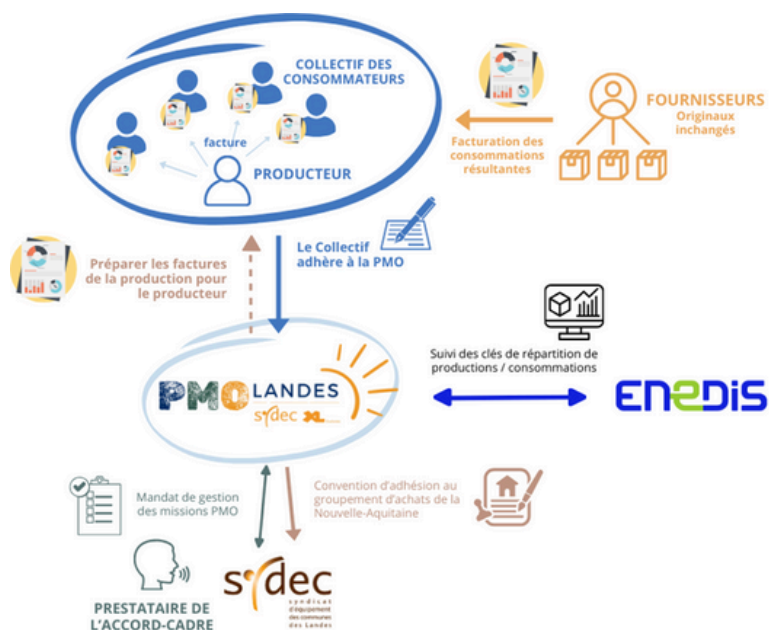
L'autoconsommation collective, encadrée par les articles **L.315-2 et L.315-4 du Code de l'Énergie**, permet à plusieurs consommateurs de partager localement l'électricité produite par une installation renouvelable. PMO-LANDES prendra en charge les missions régaliennes essentielles de **répartition de l'énergie** entre producteurs et consommateurs, garantissant ainsi une gestion efficace et transparente des flux énergétiques.

Avec ce modèle, le SYDEC et la SEML ENERLANDES entendent :

- **Encourager le développement des énergies renouvelables** sur le territoire landais.
- **Mutualiser les besoins énergétiques** des consommateurs – avant tout publics, mais ouverts aux privés rattachés à une boucle publique – dans une logique locale et solidaire.
- **Permettre aux acteurs locaux de mieux maîtriser leurs coûts d'approvisionnement** en électricité.

## Un outil dédié aux collectivités et aux projets d'intérêt général

Contrairement à d'autres modèles, PMO-LANDES est **exclusivement dédié aux collectivités landaises et aux entités publiques d'intérêt général** souhaitant mettre en place un projet d'autoconsommation collective. Grâce à cette structure, ces acteurs peuvent **éviter de créer leur propre PMO**, simplifiant ainsi le déploiement de leurs initiatives énergétiques. Pour garantir une gestion efficace et centralisée, **PMO-LANDES a mandaté le SYDEC** pour exécuter tout ou partie de ses missions. Ce schéma organisationnel assure une mise en œuvre fluide et optimisée des projets, tout en s'appuyant sur l'expertise du SYDEC en matière de gestion énergétique territoriale.



## Un pas de plus vers un territoire plus durable

Mutualisant les ressources et en facilitant l'autoconsommation collective, cette initiative s'inscrit pleinement dans une logique de **sobriété énergétique, d'indépendance locale et de développement durable**. Les collectivités et les acteurs publics intéressés par ce modèle ont désormais une solution clé en main pour **accélérer la production et le partage d'électricité verte** sur le territoire landais. Un bel exemple d'innovation territoriale au service de l'énergie de demain !



## Un accord-cadre pour gérer l'autoconsommation collective dans les Landes et la Gironde

Le **SYDEC (Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes)** et le **SDEEG33 (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde)** ont mis en place un **accord-cadre**, sous la forme d'un **groupement de commandes**, afin d'accompagner efficacement les collectivités locales dans la gestion de leurs collectifs "Producteurs/Consommateurs" pour l'autoconsommation collective, conformément aux articles **L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande Publique**.

Ce partenariat stratégique vise à fournir aux collectivités des outils et des expertises leur permettant d'intégrer sereinement l'énergie solaire dans leur mix énergétique local. Le **SYDEC** assure la coordination et le pilotage de l'accord dans les Landes, tandis que le **SDEEG33** en est le pilote en Gironde.

Divisé en deux lots (un par département), cet accord permet de confier à un **bureau d'études spécialisé** les missions régaliennes qui incombent à la **Personne Morale Organisatrice (PMO)** :

- **Coordination et gestion administrative**
- **Interaction avec Enedis (Gestionnaire de Réseau de Distribution - GRD)**
- **Répartition et suivi énergétique**
- **Facturation et gestion financière**
- **Accompagnement et transparence**

L'accord couvre **trois types d'opérations : patrimoniales, ouvertes et sociales**, permettant aux collectivités de bénéficier d'un cadre structuré pour développer sereinement l'ensemble de leurs projets.



## Chaire RESET

En 2025, le TENAQ s'engage dans un programme de recherche-action à l'échelle régionale, en participant aux travaux de la Chaire RESET (Réseaux Electriques et Sociétés En Transitions). Cette Chaire s'inscrit dans le PSGAR Energie (Programme Scientifique de Grande Ambition Régionale), un programme de recherche pluridisciplinaire initié, financé et soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et associant divers acteurs socio-économiques du territoire.

Les différents syndicats du TENAQ pourront ainsi alimenter et s'appuyer sur la recherche en sciences humaines et sociales (histoire, économie, géographie, sciences politiques, sociologie, etc.) afin de répondre à des défis et problématiques qu'ils rencontrent.

Plus précisément, les travaux de la Chaire RESET porteront sur les questions sociétales (acceptabilité, participation citoyenne, etc.) qui se posent aux populations de la région Nouvelle-Aquitaine en ce qui concerne la territorialisation de la transition énergétique avec le développement des énergies renouvelables ainsi que les transformations à opérer en matière de sobriété énergétique. La Chaire RESET étudiera le rôle des syndicats d'énergie du TENAQ sur ces questions, en tant qu'acteurs de premier plan sur les territoires.

Les différentes missions et études seront confiées à des chercheurs et étudiants universitaires de la région, qui réaliseront des livrables afin de diffuser les résultats et les connaissances issus de ce programme de recherche, destinés en premier lieu aux collectivités de la région à travers les syndicats d'énergie, mais aussi plus largement au grand public.

En s'inscrivant dans la Chaire RESET, le TENAQ vise à accélérer la transition énergétique à l'échelle régionale, en renforçant sa coopération avec la recherche, avec les acteurs régionaux, et entre les différents syndicats du réseau.

A suivre !

# MOBILITÉ DÉCARBONÉE //

## TÉMOB - Un réseau de stations BioGNV qui se développe en Nouvelle-Aquitaine !

### TÉMOB : Roulez au Naturel !

Nos structures se sont engagées depuis plusieurs années dans le **développement des mobilités durables**.

Historiquement dédiée au développement de la mobilité électrique, à base d'électricité renouvelable, notre action porte **également sur la mobilité au BioGNV**.

Notre objectif commun : **coopérer pour développer l'usage des mobilités durables en Nouvelle-Aquitaine et créer des stations dédiées à la mobilité décarbonée**.

Le réseau public régional de stations BioGNV, TEMOB, **créé par nos 14 structures publiques et semi publiques réparties dans 11 départements de la région**, a vu le jour en avril 2021.

Depuis, ce sont **6 stations qui sont déjà en fonctionnement** sur le territoire régional et **13 en projet ou en travaux** avec une ouverture prochaine.

Première alternative au gazole pour le transport de marchandises et de voyageurs, **le BioGNV permet notamment de réduire de 80 % les émissions de CO2** pour un bus de ville.

La filière contribue ainsi pleinement aux objectifs de transition énergétique et de croissance verte.



### La station BioGNV d'Agen-Boé (47), la dernière-née du réseau TEMOB

Située en Lot-et-Garonne sur la commune de Boé, cette station a été inaugurée le jeudi 10 octobre 2024.

Elle est le fruit d'un projet initié par Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47), dans la continuité de son schéma directeur de 2020, **en partenariat avec l'Agglomération d'Agen pour sa flotte de bennes à ordures ménagères et de bus urbain**. Cette station sera également dédiée aux **poids lourds et autres transporteurs de plateformes logistiques** basées sur le département.

La société d'Économie Mixte AVERGIES, créée par TE 47 pour accélérer la mise en œuvre des investissements nécessaires à la transition énergétique, s'est associée à Nature Gaz pour construire et exploiter la station, par le biais de la société BioGNV du Confluent.

Cette station se distingue par le fait de ne distribuer que des **carburants d'origine 100 % renouvelables, issu d'une unité de méthanisation agricole implantée sur le département**, tout comme les autres stations du réseau TEMOB de Lot-et-Garonne. **Elle se veut multi-énergie** et pourra également recevoir, à l'instar de la station de Damazan (47), des bornes de recharges pour véhicules électriques alimentées en partie par les panneaux photovoltaïques présents sur la station.

*« La station participe au développement des méthaniseurs dans le Lot-et-Garonne. C'est un choix fort qui permet de rendre une partie de la maîtrise de l'énergie au territoire et d'assurer un revenu complémentaire aux agriculteurs du département. »*

*Pascal De Sermet – Président Directeur Général de AVERGIES*



Pour plus d'informations sur le réseau TEMOB ou visualiser la carte des stations

[www.temob.fr](http://www.temob.fr)

100%

LA STATION d'AGEN-BOE DISTRIBUE DES ENERGIES 100% RENOUVELABLES PRODUITES SUR LE DEPARTEMENT PAR DES AGRICULTEURS-METHANISEURS ET PAR LA STATION GRÂCE A DES OMBRIERES SOLAIRES.

# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE //

## La rénovation des bâtiments publics par le Syndicat ENERGIES VIENNE

C'est en avril 2020 que le Syndicat ENERGIES VIENNE s'est lancé dans un vaste programme de rénovation du patrimoine public, proposant ainsi aux collectivités adhérentes d'engager une démarche d'audit énergétique sur les bâtiments les plus anciens ou mal isolés. Après avoir lancé un marché d'audits, invité les communes à proposer des projets, trouvé des partenaires financiers pour faciliter les travaux grâce à la mise en place d'avances remboursables, proposé un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage et aujourd'hui, choisi un outil pour assurer le suivi des consommations des bâtiments une fois rénovés, le Syndicat ENERGIES VIENNE confirme que le programme lancé il y a 4 ans remplit toutes ses ambitions.

À ce jour, ce sont **4 personnes** qui travaillent sur cet important programme dont les résultats début 2025 sont les suivants :

- **1 200 audits énergétiques** réalisés (pour un objectif à 1 000)
- **387 bâtiments inscrits** dans le programme
- **114 projets en cours d'étude**
- **105 projets lancés**
- **33 projets bouclés, en cours de réalisation**
- **46 rénovations finalisées**

Pour mémoire, l'objectif du Syndicat ENERGIES VIENNE est de rénover 500 bâtiments sur 10 ans pour un budget global de 100 millions d'euros.

Dans les tous prochains jours, la 100<sup>ème</sup> convention de mise en œuvre des travaux sera signée, confirmant ainsi que l'union fait la force pour réunir les ressources et réussir des projets d'envergure.



### Exemple de réalisation // Rénovation des logements de l'ancienne école de Messemé (86)

#### Données techniques du projet

- **Gains énergétiques (kWh/an) estimés** : 40 % (-12,2 MWh/an)
- **Baisse des émissions de CO2 annuelles** (tonnes/an) : - 1,03 teq CO2/an
- **Lots techniques traités** : isolation des murs par l'extérieur, isolation du plafond, changement des menuiseries, changement du système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau, mise en place d'une VMC simple flux, production d'eau chaude via la pompe à chaleur
- **Particularités du projet** : changement d'usage après travaux (scolaire en résidentiel)

#### Données financières du projet

- **Coût global du projet** : 332 238 € HT
- **Subvention versée par le Syndicat** : 50 000 €
- **Autres subventions** perçues par la commune : 149 695 € (DSIL = 50 300 €, DETR = 75 400 € et Département = 23 945 €)
- **Avance remboursable (prêt à taux 0) versée par le Syndicat** : 132 543 €

Contact TENAQ : **Christophe PURAVET**,  
Directeur du Syndicat ENERGIES VIENNE

05 49 44 70 44  
[christophe.puravet@energies-vienne.fr](mailto:christophe.puravet@energies-vienne.fr)